

P'tit bulle-teint

www.dunkerque-plongee.fr

dunkerque.plongee@laposte.net

Le Mot du Président

Bonjour à toutes et tous,

Je tiens à remercier tous les encadrants qui ont participé cette année encore à la réussite des formations.

Alors que nous venons de terminer les niveaux 1 et 2 par une petite fête le 2 juin, la saison « estivale » de plongée commence avec une nouvelle épave explorée (LA MARTHE), des visibilités excellentes mais une météo assez capricieuse.

Je profite pour rappeler que la force maximum du vent pour effectuer les sorties mer avec le bateau, doit être égale ou inférieure à 3 Beaufort, et que seul le bulletin météo marine ou météo France reste valable en cas de litige. Pour les sorties plongées extérieures hors de France, il sera nécessaire d'être en possession de la carte européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ou le certificat provisoire de remplacement et en plus pour les mineurs de moins de 18 ans et 1 jour une autorisation parentale ainsi qu'une sortie de territoire.

Le règlement intérieur du club a été modifié, il sera porté à votre connaissance prochainement et sera voté lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire au mois de décembre.

Cette année encore nous organisons des baptêmes de plongée et de l'initiation de nage en eaux vives en juillet et en août pour la semaine du fun et de la famille avec la participation de la ville de Dunkerque, je compte sur votre participation pour que ses baptêmes soient encore cette année une réussite.

Pour terminer une bonne nouvelle, la cotisation ne sera pas augmentée cette année malgré une hausse de la licence.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes bulles.

Denis Ester

L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE

L'AG de la FFESSM s'est tenue les 30 mars et 01 avril dernier à Lille Grand Palais.



A cette occasion Claude Finot s'est vu remettre la médaille OR fédérale. Bravo Claude et félicitations !!



SOMMAIRE

Le mot du Président	1
L'Assemblée Générale Nationale à Lille	1
Le nouveau code du sport : ce qui change, ce qui est à retenir	2/3
La fosse de plongée à Dunkerque	3
Du côté des commissions	4
Formations 2011/12	5
Vie du club	6
Les grandes découvertes	7
Agenda et Fête de L'eau Les 45 ans du club	8

P'tit bulle-teint juin 2012

Journal d'information du C.P.E.S.M.D.E
 Chargée de communication et responsable du P'tit bulle-teint : Katrine Hladiuk
 Supervision : comité du C.P.E.S.M.D.E.
 Crédit photos : C.P.E.M.D.E.
 Contact : Dunkerque.plongee@laposte.net



P'tit bulle-teint

LE NOUVEAU CODE DU SPORT Ce qui change, ce qu'il faut retenir!

Gwénaël Jahanneau

Partie réglementaire, modifications du CODE DU SPORT 2012 parution au J.O du 22 février 2012 de l'arrêté du 5 janvier 2012 dans les établissements qui organisent la pratique ou dispensent l'enseignement de la plongée subaquatique, plongée à l'air et plongée aux mélanges. Entrée en vigueur à compter du 1er avril 2012.

Rectificatif nouvel arrêté du 4 avril paru au JO du 17 avril 2012 (suite à l'intervention de la FFESSM, rectificatif du code du sport) http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/ctn/mft/34_Code_du_sport_2012_mep_CTN-15-juin-2012.pdf

Sur le principe pas grand-chose, nous allons continuer à plonger dans de l'eau. Elle sera plus ou moins salée. C'est tout.

Dans le détail, la nouvelle réglementation imposée aux établissements organisant les activités subaquatiques, confirme et inscrit dans la loi des pratiques que le bon sens dictait déjà. Par ailleurs la redéfinition des espaces d'évolution et la distinction entre le cursus encadré et le cursus autonome permet d'affiner la gestion de chaque situation. Même si la suppression des 5 mètres d'extension, continuera longtemps à enquiquiner le plongeur Dunkerquois.

Tout d'abord, le nouveau code du sport, c'est la **définition de 8 espaces d'évolution.**

*L'espace proche de 0 à 6 mètres devient espace de 0 à 6 mètres.

*Un espace intermédiaire est créé de 0 à 12 mètres.

*L'espace médian devient de 0 à 20 mètres et l'espace lointain devient de 0 à 40 mètres.

*L'espace surnommé sub-lointain qui n'était que sous entendu par la loi, devient espace de 0 à 60 mètres.

Ensuite nous descendons à 70, 80, et 120 mètres pour les adeptes des mélanges contenant de l'hélium.

Les aptitudes de plongeurs encadrés (PE) et de plongeurs autonomes (PA) vont bien dans le

sens de la société ou chacun doit trouver le brevet le plus adapté à sa situation. Comme le Niveau 3 lors de sa création, je pense que les plongeurs trouveront vite leur intérêt dans cette multiplicité de choix.

L'aptitude Nitrox dans cette dernière version de l'arrêté retrouve sa cohérence.

L'espace d'évolution est lié à l'aptitude PE ou PA du plongeur. S'il est Plongeur Nitrox, il utilise un seul mélange pendant sa plongée avec 40% d'oxygène maximum. Le Plongeur Nitrox confirmé peut faire des déco. avec des mélanges à haute teneur en oxygène. Les palanquées mixtes sont autorisées.

Du côté de l'équipement, le gilet de stabilisation ou son équivalent est obligatoire en milieu naturel.

Tout le monde plongeant de nos jours avec un stab., et vu le nombre de noyés qu'il y aurait si on les supprimait, la loi ne fait que confirmer un état de fait.

Au-delà de 20 mètres ou s'il on plonge en autonomie, le détendeur de secours est obligatoire ainsi que le moyen de contrôler sa décompression ; y compris pour les plongeurs encadrés. Il était temps et pour nous ça ne change que peu de choses.

Les embouts des détendeurs et des tubas doivent être désinfectés avant chaque plongée en cas de changement d'utilisateur. Le matériel est à disposition dans notre local, il appartient à chacun de veiller au bon nettoyage du matériel qu'il perçoit en arrivant 10 minutes plus tôt.

En milieu naturel les palanquées doivent avoir un parachute de paliers. Dans nos eaux, ce sont tous les plongeurs qui devraient utiliser un parachute de grand volume et avec un système empêchant le dégonflement.

La VHF est maintenant obligatoire pour la plongée à partir d'une embarcation. Pour un club cela semble être la moindre des précautions.

P'tit bulle-teint



Pour les encadrants, la possibilité des palanquée multi-gaz créera vraisemblablement quelque casse tête mais la marge de sécurité gagnée incitera de plus en plus de plongeur à adopter le Nitrox et en baissera automatiquement le coût.

Le directeur de plongée doit posséder un plan de secours adapté à la plongée, il établit la fiche de sécurité (feuille de palanquées) que le club doit conserver un an. Les P5 détenant la qualification de PNC (Plongeur Nitrox Confirmé) peuvent être DP pour des plongeurs Nitrox.

Dernier Point, **les niveaux 3 que le président aura autorisé à plonger sans DP seront limités à 40 mètres.**

Le nouveau code du sport est une avancée en ce sens qu'il permet un plus grand choix dans les espaces d'évolutions et qu'il confirme des moyens de sécurité dont on connaît l'efficacité.

L'avenir statuera sur la différenciation encadré, autonome. Nous ne retrouverons pas les 5 mètres « volés » l'an dernier.

Les habitudes doivent changer, nos progressions pédagogiques peuvent évoluer en même temps que notre référentiel.

A chacun son aptitude, à chacun sa plongée.

Points à retenir :

- **8 espaces d'évolution**
- **Espace d'évolution Nitrox lié à l'aptitude PE ou PA**
- **Obligation du gilet de stabilisation**
- **Désinfection des embouts et tubas**
- **Un parachute dans la palanquée**
- **VHF obligatoire si embarcation**
- **Plan de secours pour le DP**
- **Limitation à 40m pour les N3 sans DP**

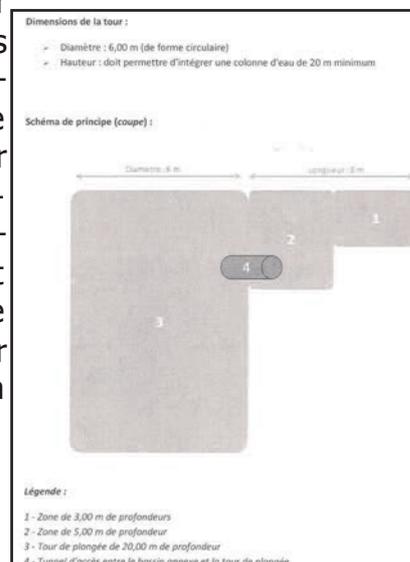
Une fosse de plongée à Dunkerque :

Claude Finot

Les travaux de la construction d'un centre aquatique qui se situera à proximité du Pont à Curé, à la limite des villes de Saint-Pol-sur-mer et de Petite Synthe, devraient débuter au mois de décembre de cette année pour être mis à disposition au premier trimestre 2014. Le club de Plongée sous-marine est reconnu comme utilisateur privilégié par la « tour de plongée » placée au centre de l'équipement. C'est pour nous plongeurs une fosse de plongée avec une colonne d'eau de 20 mètres de hauteur, d'un diamètre de 6 mètres, avec un plancher mobile à hauteur variable, deux bassins de 3 et 5 mètres de profondeur précèdent la fosse. Cet outil nous permettra de réaliser une multitude d'exercices pour la formation des différents niveaux de plongée. Cet équipement sera naturellement ouvert aux clubs locaux et Régionaux, nous ne savons pas à ce jour comment cela sera effectivement géré.



Image Dunkerque magasin





P'tit bulle-teint

Le RIFA plongée 2012

Les Formations et Recyclages, animés par Georges ANSART, Thierry BASSIMON, Jean-loup RASSIN et Claude FINOT, ont été réalisés du 13 mars au 28 avril 2012 à raison de 1 cours au club et 1 cours en piscine par semaine, le final de forme 4 avec la participation de l'encadrant Gwenaël JAHANEAU. Au départ 10 inscriptions et 3 candidats pour le recyclage. En formation et 1 abandon en recyclage, ce qui ont été décernés à : Sylvain DUMichel LEFEBVRE, Arnaud SCALA et 2 regard de Patrick DERENONCOURT et Gauthier SINGER. Félicitations à tous les candidats qui ont participé à la formation et qui s'engagent par cet apprentissage à intervenir si besoin est pour sauver une personne en difficulté. Une nouvelle session sera mise en place en début d'année.



la formation s'effectuant en drement sous la houlette de dont 7 candidats pour la formation, après 3 abandons en formation sont 4 diplômés RIFA Plongée BREUCQ, Romuald LAMSTAES, attestations de recyclage à l'é-

Du côté des commissions :

Nage en eaux vives avec Denis

<http://eauvive-ffesm.com>

Des sorties ont été effectuées cette année; des encadrants seront formés pour cette discipline au sein du club.



La Bio avec Yves

Domaine des bêtes en tous genres, Yves sait transmettre cette belle curiosité qu'est la bio.



photo : Urticina Felina Forme 4

Cette année deux formations bio ont été menées de front : **Plongeur Bio 1** avec au départ 5 intéressés et **Plongeur Bio 2** avec 7 intéressés. Pour le moment 2 Plongeurs bio 1 et 3 plongeurs bio 2 ont été validés. Certains doivent encore faire des plongées « bio » pour achever la formation. Comme chaque année les stages sur un week-end ou plus (Dunkerque, Bretagne, Boulogne, Zélande) ont été organisés.

N'hésitez pas à demander le programme des activités bio.

L'Archéo avec François Nous attendons pour le moment un créneau pour passer l'épave au sondeur et se fixer un plan d'investigation (film et mesures).

P'tit bulle-teint



VIE DU CLUB

Cette année, le club a assuré la sécurité durant la CÔ pinard's cup et comme tous les ans le club a participé à la fête du nautisme avec démonstrations de plongée et nage en eaux vives dans le bassin du commerce.



Stage N4 avec le club SAGW (sub aquatique groupe de Wattignies)

Le stage s'est déroulé du 04 au 08 mai dernier avec entraînements en forme 4, sorties en mer et cours théoriques.

Olivier Caron MF2 chapote la formation et Vincent Loonis MF1 s'occupe de la formation N4 au club.

Le comité remercie tous les bénévoles plongeurs ou non d'avoir permis ce stage N4 à Dunkerque.

REGLES DE BONNE CONDUITE AU CPESMDE

Le comité souhaite rappeler quelques règles de bienséance aux membres du club.

Sur le bateau, nous demandons à tous, hormis d'être à l'heure pour le départ, de ne pas laisser de détritrus et de les reprendre avec vous.

L'espace cabine doit être respecté, on n'y pénètre pas en tenue mouillée. On ne laisse pas traîner objets, déchets...Les bouts doivent être lovés.

Dans le local compresseur et matériel, nous vous demandons de noter correctement et sans oubli le matériel emprunté, de le remettre (rincé) après usage aux endroits dédiés. De même, le local matériel n'est pas une déchetterie. De nouvelles règles concernant le matériel emprunté vous oblige à le désinfecter (produits à disposition dans le local).

P'tit bulle-teint



LES FORMATIONS promo 2011/12

Les Niveaux 3 (Encadrant Gwénaél Jahanneau) et Niveaux 4 (Encadrant Vincent Loonis) sont en cours.

Formation bio avec Yves Müller niveau 1 et 2, Pour le moment 2 Plongeurs bio 1 et 3 plongeurs bio 2 ont été validés dont Gwen et Adrien de notre club. D'autres plongeurs sont en cours de validation des plongées bio.

Les niveaux 1 (Encadrant Philippe Helari)

Copin Jonathan + PE40 validé, Daubelcour Patrice, Bonnaillie Antoine, Grandu Jean Claude, Gillard David

Les niveaux 2 (Encadrant Christian Di Costanzo)

Bayart Mathilde, Dekydtspotter Franck, Dermaut Maxime, Espi Cédric, Graj Stéphane, Gruwe Arnaud, Isbled Etienne, Logie Xavier

Le Rifap (Encadrants Claude Finot, Georges Ansart, Jean Loup Rassin, Thierry Bassimon)

Sylvain DUBREUCQ, Romuald LAMSTAES, Michel Lefebvre, Arnaud SCALA





P'tit bulle-teint

Les « GRANDES » découvertes par Claude Finot

Nous sommes dans les années 1970/1980, depuis déjà quelques temps les membres du club plongent sur une épave sans nom officiel appelée par les pêcheurs « le VAPEUR ». Cette épave qui gît sur le fond n'offre pas la vue de superstructures, elle est retournée et c'est la coque, les quilles de roulis, les imposantes hélices qui s'offrent à notre vue. En surface il y avait toujours des irisations dues à des gouttelettes d'hydrocarbure qui s'échappaient de la coque en dégageant par temps chauds une odeur caractéristique. Ce jour là le temps était au beau, soleil, mer d'huile, très bonne visibilité, la plongée se déroule normalement dans les temps impartis et tour à tour les palanquées remontent, comme d'ordinaire, chacun raconte son parcours et commente ce qu'il pu voir. La dernière palanquée fait surface, le compte y est, l'un des membres de la palanquée (dont je tais temporairement le nom) tout en se débarrassant de son équipement me met en main une pièce métallique arrondie couverte de concrétions et légèrement teinté d'une couleur cuivrée, il est possible de distinguer des inscriptions, en nettoyant un peu cet objet il apparaît tout d'abord le dessin d'une main tenant un éclair, puis des lettres qui se découvrent suc-

cessivement et nous pouvons déchiffrer ce qui est inscrit, **DROYANT**, il s'agit d'un « tape che de canon » en bronze. Ainsi retourné, appelé «le vapeur», d'être authentifié. Sur les cartes

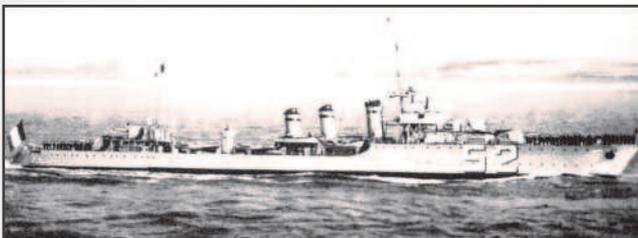


Image d'unkerque-epaves.free.fr

bientôt
FOU-
de bou-
ce bateau
venait

s'agissait en cet endroit d'une obstruction, l'épave du Foudroyant était située beaucoup plus au nord. Pour compléter cette « grande » découverte, il me faut dire, que le membre en question de la palanquée a un «flair» exceptionnel à l'égard de ce métal qu'est le bronze, ce qui lui a permis, juste en fin de plongée, de déloger dans un recoin de l'épave ce précieux morceau de métal permettant de donner un nom à cette épave. Je ne vais pas vous tenir en haleine plus longtemps par cette histoire sans vous dévoiler le nom de ce plongeur que tous connaissent, il s'agit d'un membre de l'équipe des Blaireaux, **Jean SALES**, appelé familièrement Jeannot. Pour en terminer, bien sûr, modestement parlant il s'agit d'une découverte particulière, volontairement dite GRANDE, parce que au moment de cette trouvaille, c'était un grand évènement. Pour permettre une correction sur les cartes marines, le SHOM a été avisé, et aujourd'hui ce n'est plus le VAPEUR mais le FOU DROYANT qui gît à la place d'une obstruction.



P'tit bulle-teint

AGENDA

Juillet/Août : stage épaves à Dunkerque avec Gwen du 08 au 15, ouvert aux extérieurs

Semaines du fun et de la famille, organisation de baptêmes à P. Asseman

Septembre : Dunkerque en survêt' samedi 1er et dimanche 2 septembre au palais des Congrès de Dunkerque, le Kursaal.

Octobre : reprise des entrainements

Fête de l'eau au barrage de l'eau d'heure le 07

Les 45 ans du club soirée au château Coquelles le 20

Les 45 ans de notre club

A cette occasion, une soirée dansante est organisée au Château Coquelles de Rosendaël le samedi 20 octobre.

Toutes les informations, la Paf et les inscriptions vous seront communiquées début Septembre par mail et au club.

Réservez déjà votre soirée et venez nombreux!!!!

Fête de l'eau au barrage de l'eau d'heure 7 octobre 2012

Cette fête annuelle aura lieu le 7 octobre 2012 au centre Sportif de l'A.D.E.P.S, le Cierneau en Belgique, aux lacs de l'eau d'heure. Toutes les commissions subaquatiques y sont présentes, il est possible de s'initier aux activités des diverses commissions, la participation est ouverte à tous les plongeurs de la région 59/62. Pour agrémenter cette journée de fête, au travers de la présentation des commissions, s'effectue un concours où tous les plongeurs peuvent participer, ce concours est doté de nombreux lots parmi lesquels, des bouteilles de plongée, des détendeurs, des gilets de stabilisation, des timers, des palmes, masques, tubas, etc....

Une affiche rappelant cette manifestation sera apposée au club dès sa parution.